ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Equipement

Question écrite n° 38212

Texte de la question

M Jacques Roux attire l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur l'arrete du 13 avril 1987 relatif aux appareils de diagnostic utilisant l'emission de radio-elements artificiels, cameras a scintillation, tomographes a emission, cameras a positrons, fixant l'indice de besoins afferant a ces appareils a un appareil pour un nombre d'habitants compris entre 150 000 et 250 000 habitants. Il lui demande sur quelles bases et a partir de quelles donnees statistiques est determine cet indice de besoins.

Données clés

Auteur : M. Roux Jacques
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 38212
Rubrique : Hopitaux et cliniques
Ministère interrogé : santé et famille
Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1249